

Nouméa, le 19 novembre 2007

Monsieur le Président
de la PROVINCE SUD
Direction de l'Environnement
19 Avenue du Maréchal Foch
Centre Ville
Nouméa

DIRECTION DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ENERGIE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	
Arrivé le	4 DEC. 2007
	- 5 DEC. 2007
Enregistré le	
N° CE	07-3160-5351

PROVINCE SUD	ARRIVEE LE	21 NOV. 2007
Direction de l'Environnement	N°	6607
	D	SPPR
AFFECTE	<input checked="" type="checkbox"/>	
COPIE		
OBSERVATIONS		

N/Réf. : PE/2892/AT/EG

Objet : Déclaration de mise en service

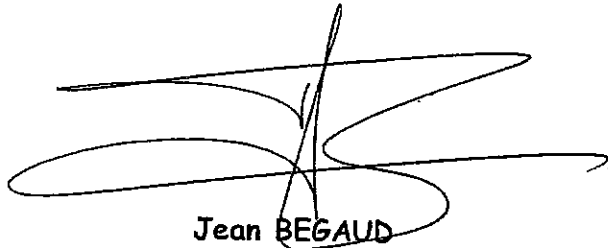
Monsieur le Président,

Pour faire suite à mon courrier du 12 juillet 2007, j'ai l'honneur de vous confirmer que les installations faisant l'objet de l'arrêté d'autorisation d'exploiter N° 1532 du 21 novembre 2005 sont à ce jour mises en service.

Mes collaborateurs se tiennent à la disposition de vos services pour apporter toute information que vous jugerez nécessaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma haute considération.

Le Président



Jean BEGAUD

*Jeja auray
par courrier
ce jour
(3)*

Direction de l'Environnement SPPR/BEI	N° 6034-2-5341 / DENV/ SPPR Nouméa, le 4 DEC. 2007 / Réf.
Affecté(e) :	IIC SMT SE SM <input checked="" type="checkbox"/> DIVERSE
Copie :	<input checked="" type="checkbox"/>
Observations :	A l'attention de M. Justin Pilotaz. Nca